



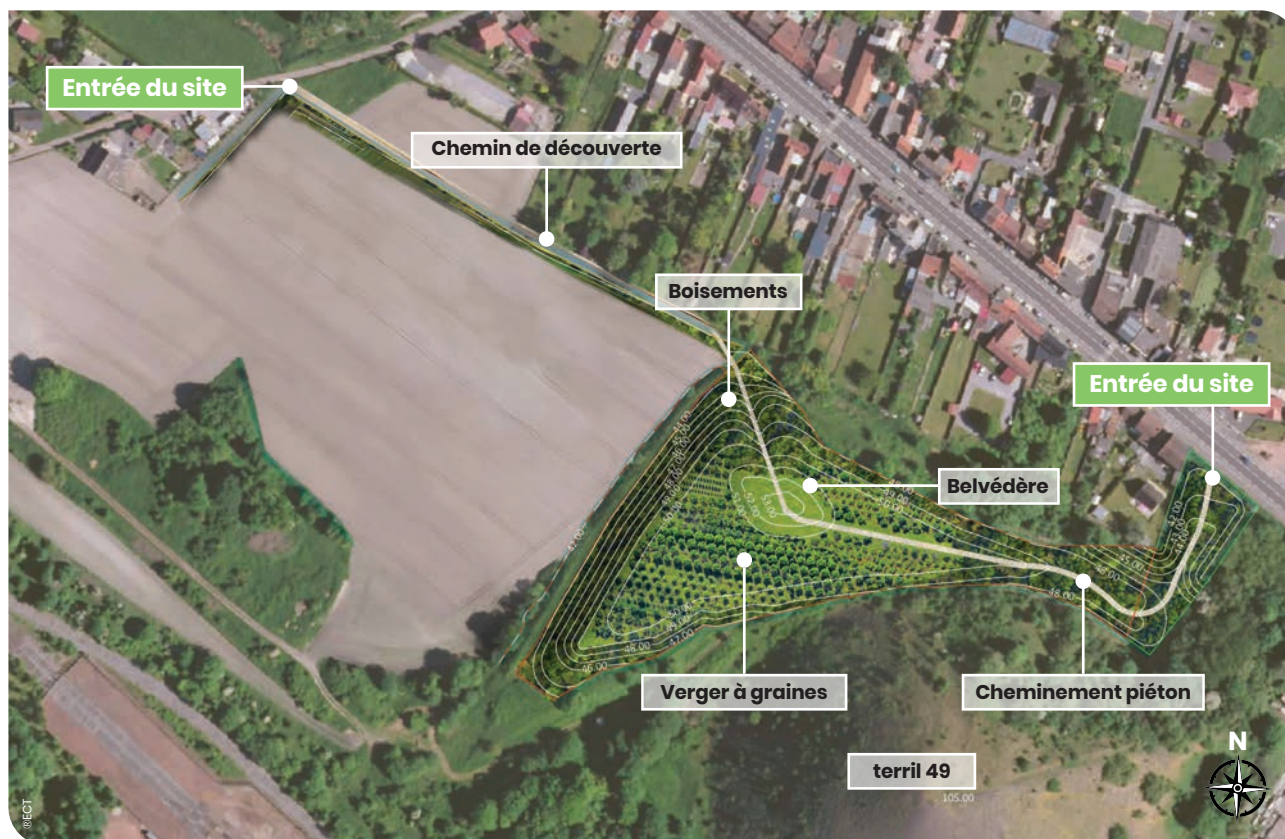
Au pied du terril 49

Réhabiliter un site délaissé, en y réalisant un espace forestier, un verger à graines et une liaison douce

Réhabiliter le paysage minier par une renaissance écologique

L'exploitation du charbon a laissé son empreinte dans le paysage du Bassin minier, avec les majestueux terrils. Parmi eux, le terril 49 a été cédé au Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France pour en assurer la protection foncière.

Au pied du terril, à côté des espaces gérés par le CEN, les terrains sont abandonnés, envahis par divers déchets et colonisés par une flore exotique envahissante, la redoutable Berce du Caucase.



Le plan du projet reflète l'ambition écologique et paysagère de la réhabilitation



Un site délaissé, envahi par la Berce du Caucase
Février 2024



Le projet de requalification a été conçu dans une logique multidimensionnelle : écologique, paysagère, d'amélioration du cadre de vie et pédagogique.



1 OUVRIR LE SITE AU PUBLIC

Les parties ouvertes au public accueilleront un belvédère dominant le verger, les boisements et la plaine agricole. Un chemin piéton, reliant Vermelles à Mazingarbe, permet de découvrir la campagne environnante, en évitant d'emprunter la route nationale.

2 INSTALLER UN VERGER À GRAINES

Il conforte la filière de production de plants champêtres et garantit un accès à des graines issues de plants d'origine régionale. La diversité génétique des productions renforce leur résilience face aux changements environnementaux tels que le dérèglement climatique ou l'apparition de nouvelles maladies.

3 CRÉER UNE FORÊT PÉRIURBAINE

Ce boisement participe à l'effort régional de « reforestation » et de reconquête paysagère. Tout en favorisant la biodiversité, cette forêt périurbaine contribue à lutter contre le dérèglement climatique, en stockant du CO² et en créant un îlot de fraîcheur. Elle sera en partie accessible au public.

4 MAINTENIR UN ESPACE AGRICOLE

En atténuant la taille des berges des anciens bassins de décantation, le reprofilage agricole permet une mise en sécurité du site, en conservant la vocation agricole de la plaine.



Apports de terres inertes pour la réalisation du belvédère et l'éradication des Berces du Caucase. – Mars 2025

Un projet porté et financé par la valorisation des terres excavées

UN PROJET RÉALISÉ SANS AUCUNE DÉPENSE D'ARGENT PUBLIC

Les terres inertes des chantiers locaux du BTP réutilisées sur le site constituent le matériau et la source du financement de la réhabilitation et de la transformation du foncier délaissé.

Les apports de terres inertes ont permis de réaliser les modelés nécessaires au projet et de couvrir la Berce du Caucase. Mélangées à du compost, elles forment un horizon supérieur fertile pour l'installation du verger à graines.



Craie



Limon



Limon argileux

UNE TRAÇABILITÉ RENFORCÉE DES TERRES INERTES

Trois niveaux de contrôle sont appliqués aux terres inertes utilisées sur nos projets : validation du chantier BTP, contrôle à l'entrée du site d'ECT, contrôle lors du déchargement.

Depuis la loi AGEC, tous les intervenants (producteurs, transporteurs, sites de réception) doivent tenir un registre chronologique des mouvements de terres excavées. Ces données alimentent un registre national (Track déchets).



Les nouveaux modelés végétalisés du site réhabilité – Juillet 2026



Le verger à graines, au pied du terril 49 – Mai 2026

Un verger à graines entouré d'une forêt



Sur le plateau au pied du terril, en lieu et place des anciens bassins de décantation des charbonnages, un « verger à graines » a été installé. Cette initiative vise à renforcer la production d'arbustes champêtres et garantit leur origine régionale. L'objectif est de faciliter sur un seul lieu la collecte des graines produits par des pieds-mères sélectionnés par les acteurs de la filière, pépiniéristes et associations, qui développent la marque « Végétal local ».

Les travaux de requalification réalisés par ECT ont permis d'éliminer la Berce du Caucase (espèce invasive) et de remettre en place un horizon fertile pour la croissance des jeunes plants.

1 250 plants de 8 essences d'origine locale composent le verger. Les espèces, plants et leurs lieux d'origine ont été sélectionnés par Espaces Naturels Régionaux (ENRx), en fonction de la nature des sols du site et des besoins locaux en graines. L'ensemble des plantations (verger et forêt) a été réalisé par l'association Noeux-Environnement.

La forêt dense et diversifiée qui entourera le verger à graines, agit comme une barrière pollinique et favorise son brassage génétique. En bloquant l'apport de gènes extérieurs (pollen), elle garantit l'authenticité « génétique » des semences produites. Les insectes pollinisateurs fréquentant le verger éviteront ainsi des allers et retours et pourront polliniser, de proche en proche, des plants régionaux originaires de divers territoires des Hauts-de-France.

Après sélection, les plants ont été fournis par les Pépinières Crété, la Pépinière de la Cluse et la Pépinière de l'Haendries.



Cornouiller sanguin



Bourdaine



Viorne obier



Aubépine à deux styles



Le site au pied du terril 49, en juillet 2026

Les partenaires du projet



<https://www.enrx.fr/>



<https://www.enrx.fr/actions-regionales/plantons-le-decor/>



<https://www.cen-hautsdefrance.org/>

Éléments clés du projet

➤ APPORTS DE TERRES

Début des travaux à l'**été 2024** pour une durée de 18 mois

➤ AMÉNAGEMENT DU SITE

Chemins, belvédère, installation de panneaux d'information : **été 2026**

➤ PLANTATIONS

Automne – hiver : 2025-2026



➤ SURFACE DU PROJET : 2,8 HA

- **0,5 ha** de vergers à graines
- **1,1 ha** de forêt périurbaine
- **0,2 ha** de boisement sur les talus
- Surface de la parcelle agricole : **2,8 ha**

➤ NOMBRE D'ARBRES PLANTES : 7 760

ECT, acteur de l'économie circulaire des terres excavées des chantiers

ECT, leader français de l'aménagement environnemental non-bâti, a ouvert une agence régionale dans les Hauts-de-France. Son ambition est de contribuer à la réhabilitation des friches industrielles et des sites délaissés grâce à la valorisation des terres excavées. L'entreprise réalise ainsi des projets dont les formes et les usages sont multiples : parcs urbains, zones de biodiversité, forêts, zones agricoles avec pâturages et vergers, espaces

de loisirs et de sports extérieurs. La valorisation des terres inertes permet le financement complet du projet, éco-conçu avec les collectivités et leurs partenaires. Depuis sa création ECT Hauts-de-France a réalisé ou est en cours de développement actif d'une quinzaine de projets dans le Nord et le Pas-de-Calais, notamment à Aubry, Evin-Malmaison, Harnes, Houdain, Lens, Loison-sous-Lens, Lille, ou Mazingarbe.



35 rue de la République | 62580 Givenchy-en-Gohelle | 01 60 54 57 40

ect-hdf@groupe-ect.com | www.groupe-ect.com

Suivez-nous sur    

